



**PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## INVITATION PRESSE

La Rochelle, le 28/05/2020

### SÉCURITÉ SANITAIRE ET TRANSPORT FERROVIAIRE

L'offre de transport ferroviaire augmente progressivement selon des modalités définies par chaque région. Le retour à la normale devrait intervenir au début du mois de juin.

Pour répondre à l'enjeu de sécurité sanitaire des passagers et des personnels, la SNCF a mis en place des mesures telles que la réduction de la capacité d'accueil afin de respecter la distanciation physique, ainsi que des mesures barrières : condamnation d'un siège sur deux, réservation obligatoire, marquage au sol, plusieurs services de désinfection par chaque jour notamment.

Par ailleurs, le Gouvernement a imposé le port du masque pour les usagers de 11 ans et plus.

Depuis plusieurs semaines, les agents de la SNCF et les fonctionnaires de la police nationale en Charente-Maritime sont mobilisés pour faire respecter ces consignes indispensables à la sécurité de la population.

Nicolas BASSELIER, préfet de la Charente-Maritime, accompagné de Bertrand BAUD, directeur départemental adjoint de la sécurité publique de la Charente-Maritime, se rendra en gare de La Rochelle pour un échange sur les modalités d'accueil et de flux de passagers avec Arnaud PETITJEAN, directeur territorial des lignes TER du Poitou-Charentes :

**Vendredi 29 mai 2020 à 14h30  
Place Pierre Semard, 17000 La Rochelle**

***La presse est invitée à se joindre à cette rencontre***

***Conditions d'accès :*** Pour des raisons de sécurité sanitaire, le port du masque sera obligatoire, et la perche pour micro avec bonnette protectrice sont recommandés pendant toute la durée de la visite. Il sera demandé de rester à bonne distance des interlocuteurs au minimum un mètre de distance.

**Contact réservé à la presse  
Service départemental de la communication  
interministérielle**

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22  
Courriel : [pref-communication@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@charente-maritime.gouv.fr)

38 rue Réaumur  
CS 70000  
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1